



LIEU DE LA FORMATION
LYCÉE CANTAU À ANGLLET

PUBLIC CONCERNÉ

- Tout public recherchant l'acquisition des règles de base de conception et de réalisation de petits ouvrages maçonnés

PRÉ-REQUIS

- Aucun

DÉBUT DE LA FORMATION

Tout au long de l'année

DÉTAILS DATE DE LA FORMATION

- Durée : 35 heures
- **Organisation : en intra-entreprise uniquement pour les groupes de salariés constitués; nous consulter pour organiser une session de formation**

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Plan de développement des compétences

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les matériaux de base utilisés en maçonnerie et réaliser un ouvrage simple en respectant les techniques de mise en œuvre
- Mettre en sécurité un chantier et ses abords et respecter les règles de sécurité individuelles et collectives
- Etablir des commandes de matériaux et matériel pour de petits ouvrages

CONTENU DE LA FORMATION

Ce contenu peut être adapté en fonction des participants et de leurs besoins.

- La sécurité, les gestes et postures ainsi que l'organisation du poste de travail
- Les fondations (leurs rôles et celui des aciers, la mise hors gel, calcul du volume du béton de déblai des fouilles en rigoles)
- Les élévations (recherche de cotes brutes implantation et vérifications de l'ouvrage, la règle 3-4-5, pose des premières assises de blocs, dosage et quantité de mortier par m², rôle des chaînages verticaux et horizontaux)
- Les enduits (les différentes couches et le dosage des mortiers, calcul des besoins en matériaux, réalisation de la couche de finition et reprise des arêtes)
- Le coffrage d'un élément simple (les constituants du coffrage et la poussée du béton, dosage du béton, coffrage d'un élément vertical et horizontal)
- La pose d'éléments préfabriqués (le trait de niveau et le calcul des pentes, pose d'un appui de fenêtre ou d'une bordure de trottoir)
- Les chapes (les différentes chapes, les dosages et le calcul des besoins en matériaux, dressage d'une chape et finition au quart de rond)

CONDITIONS DE FORMATION

Méthodologie: apport de connaissances, études de cas et travaux pratiques. Ce module est mis en place en stage intra-entreprise (formation se déroulant dans nos locaux ou dans les locaux de la société et mise en œuvre de façon spécifique pour un groupe de salariés d'une seule entreprise).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Validation: attestation de formation

PROFIL DES INTERVENANTS

Intervenants des spécialités

VOS CONSEILLERS DE L'AGENCE DU PAYS BASQUE

Nathalie DESTAC
Conseillère en Formation
Continue - Agence Pays Basque
nathalie.destac@greta-cfa-
aquitaine.fr
05.59.52.25.25

Anne LEMOINE
Assistante de formation
anne.lemoine@greta-cfa-
aquitaine.fr
05.59.52.25.25